

Master en Contrat de Professionalisation

Année universitaire 2023 - 2025

istc

IL Y A TANT
D'AVENIR(S)
DANS LA
COMMUNICATION

Guide de mise en place du contrat
et fiche de formation

EN BREF LE MASTER ISTC

- **Rythme** : 3 semaines en entreprise / 1 semaine en formation (sauf septembre, décembre et juin : 2 semaines de formation)
- **Contrat** : Contrat de Professionnalisation
- **Diplôme** : Titre RNCP "Marketing, Vente (MASTER)" de niveau 7
- **Durée** : 2 ans de septembre 2023 à juillet 2025
- **Compétences visées** : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35907/>

Compétences spécifiques	Compétences transversales
<ul style="list-style-type: none">• Élaborer une vision stratégique en Marketing-Vente-Communication• Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en Marketing-Vente-Communication• Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en Marketing-Vente-Communication• Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en Marketing-Vente-Communication• Développer une culture managériale et organisationnelle• Accompagner les comportements et postures au travail	<ul style="list-style-type: none">• S'appropriier les usages avancés et spécialisés des outils numériques• Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés• Communiquer en contexte professionnel• Contribuer à la transformation en contexte professionnel

RÉFÉRENCES ADMINISTRATIVES

- **Le Titre délivré** :
 - › Intitulé du titre RNCP : « Marketing, vente (Master) »
 - › Numéro de titre RNCP : 35907
- **Code diplôme** : 135 312 76
- **Nom du CFA auquel l'ISTC est rattaché en tant qu'UFA** : CFA Jean Bosco
- **Code UAI du CFA Jean Bosco** : 0597090L
- **N° SIRET du CFA Jean Bosco** : 50013802900029

LE RECRUTEMENT

LA MISE EN PLACE

DU CONTRAT

LE SERVICE EMPLOYABILITÉ VOUS AIDE À RECRUTER VOTRE ALTERNANT

Le service Employabilité de l'ISTC travaille en relation étroite avec chaque entreprise en respectant les étapes suivantes :

- Vous envoyez votre offre définitive en créant votre compte sur la plateforme Employabilité de l'ISTC : <https://istc.dataalumni.com/new>
- Si besoin, le service Employabilité peut vous aider à finaliser votre offre (missions, type d'encadrement...)
- Nous identifions ensemble le profil recherché : Hard skills (compétences métiers ou techniques), Soft skills...
- Si vous le souhaitez, l'ISTC effectue un pré-casting des étudiants en fonction du profil recherché
- Nous vous mettons en contact avec les étudiants ciblés et intéressés
- Vous sélectionnez le candidat pépète
- Une fois le candidat sélectionné, vous remplissez le formulaire en ligne pour la création du contrat : <https://forms.office.com/r/eNXG6h9d0g>
- Ensuite, nous rédigeons tous les documents obligatoires (Convention de formation, cerfa...)
- Nous vous les envoyons en signature électronique en suivant deux étapes :
 1. L'entreprise et l'alternant signent d'abord les documents
 2. Le CFA Jean Bosco contresigne en dernier lieu
- Une fois les documents signés par tous, chaque partie prenante reçoit les documents qui la concerne.

3

TARIF DE FORMATION ET RESTE À CHARGE

Quel que soit le montant de prise en charge de votre OPCO, il ne vous est facturé AUCUN reste à charge.

Le montant annuel du tarif est de 7 960 euros (Selon le référentiel de niveau de prise en charge publié par France Compétences dans sa version du 17/11/2022).

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 fixant les niveaux de prise en charge des contrats de professionnalisation, le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenant, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Dans ce cadre, il n'y a donc pas de reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

INFORMATION SUR LES SALAIRES DES APPRENANTS

La rémunération se base sur le SMIC et dépend de plusieurs critères (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16148>)

1. Age de l'apprenant
2. Année de contrat de Professionnalisation
3. Convention collective de votre entreprise : salaire minimum conventionnel (SMC)
4. Accords spécifiques d'entreprise

La prime d'activité de la CAF : Les alternants de plus de 18 ans peuvent en bénéficier sous certaines conditions (<https://www.d.caf.fr/wps/portal/caffr/simulateurpa/>).

Changement de tranche d'âge :

Les majorations du salaire d'un apprenant liées à son passage d'une tranche d'âge à une autre prennent effet à partir du 1er jour du mois suivant la date de son anniversaire. En clair, pour un apprenant ayant eu 21 ans le 03 février, la majoration de salaire interviendra le 01 mars suivant.

4

Succession de contrats de professionnalisation

Si l'apprenti signe plusieurs contrats de professionnalisation successifs pour continuer sa formation, sa rémunération doit au minimum être égale à celle perçue lors de la dernière année de son précédent contrat, même s'il exerce pour différents employeurs.

CONTACT RELATIONS ENTREPRISES

Pascal Gros

Responsable relations entreprises et employabilité

Tél. 03.61.76.75.10

pascal.gros@istc.fr

ORGANISATION DE LA FORMATION

PUBLICS VISÉS ET PRÉREQUIS

Public visé :

Moins de 30 ans (29 ans révolus) à la date de conclusion du contrat.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

Pré-requis :

BAC+3 validé (180 ECTS) ou titre professionnel inscrit au RNCP de niveau 6 (dans les filières management, marketing, commerce, digital, communication...).

Niveau nécessaire et reconnu en management, communication et marketing.

Qualités personnelles appréciées : Prise de hauteur, esprit d'analyse et de synthèse, capacités managériales, autonomie, sens de l'organisation, sens de l'écoute, créativité.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Les personnes en situation de handicap (selon l'article L.114 du code de l'action sociale et des familles) peuvent bénéficier d'une procédure spécifique (concours et durant la formation). L'anticipation de la déclaration est vivement recommandée dans le but d'assurer la meilleure entrée dans le processus de formation.

Pour toute demande d'information et démarche d'accompagnement, un réseau de référents est à votre disposition :

- Référent handicap ISTC : Bogna ROZPARA - bogna.rozpara@istc.fr - 03.59.31.50.35
- MAH Mission Accueil Handicap, <https://mah.univ-catholille.fr/> - 03.20.13.40.31
- Service accompagnement handicap du CFA - handicap@cfajeambosco.fr - 03.20.35.90.55

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès aux candidats a lieu sur concours :

- Dossier d'admissibilité

Étude de cas de mise en situation professionnelle et entretien de motivation s'appuyant sur une démarche de CV projectif.

- Oral d'admission

Dates et sessions :

- Première session de concours : du 03 janvier 2023 au 15 mars 2023 - Résultats d'admission : vendredi 31 mars 2023 pour un début de formation au mois de septembre de la même année.
- Deuxième session de concours : du 16 mars 2023 au 31 mai 2023 - Résultats d'admission : lundi 19 juin 2023 pour un début de formation au mois de septembre de la même année.

Une seule candidature au concours est autorisée par année universitaire. 30 places sont proposées dans la filière alternance.

Équivalences et passerelles : Les demandes d'équivalences et de passerelles pour intégrer la formation font l'objet d'une étude personnalisée.

- Juin 2023 pour un début de formation au mois de septembre de la même année.

Équivalences et passerelles : Les demandes d'équivalences et de passerelles pour intégrer la formation font l'objet d'une étude personnalisée.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

La formation est organisée par groupe de **30 apprenants maximum**.

DURÉE DE LA FORMATION

La formation se déroule sur 2 années

- Master 1 : 485 heures (formation et examens) – Master 2 : 485 heures (formation et examens)
- M1/M2 : 24 mois de contrat en entreprise - Calendrier disponible sur demande par mail à alternance@istc.fr

Début de la formation :

- Le démarrage de la formation en 1^{ère} année de Master est fixé au 3^{ème} lundi de septembre.
- Le démarrage de la formation en 2^{ème} année de Master est fixé au 1^{er} lundi de septembre.

La date de début de formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début de l'exécution du contrat (Article L.622-12 du code du travail).

TARIF DE FORMATION POUR L'APPRENTI

Article L.6211-1 : « **La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal** ».
Cf. page 3.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

L'objectif de la formation est de préparer les étudiants à la prise progressive de responsabilités dans les métiers et fonctions de manager. L'ISTC forme des généralistes à la stratégie et au développement d'entreprise, capables d'exercer en toute responsabilité et autonomie les activités et fonctions suivantes :

- Gestion de la communication des marques et de l'entreprise
- Développement d'actions stratégiques relatives au marketing et à la communication ; Gestion d'une offre de produits ou services
- Contrôle de l'évolution des marchés et veille concurrentielle
- Étude et analyse du comportement du consommateur
- Management des équipes et accompagnement des postures
- Compréhension des nouveaux outils utilisés en marketing
- Intégration du digital dans l'ensemble des activités et développement de solutions innovantes en digital marketing
- Développement d'approches commerciales innovantes

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de mobiliser des compétences spécifiques et des compétences transversales : [fiche RNCP N°35907](#)

PERSPECTIVES POST-FORMATION

Les métiers occupés par les diplômés à la sortie (liste non exhaustive)

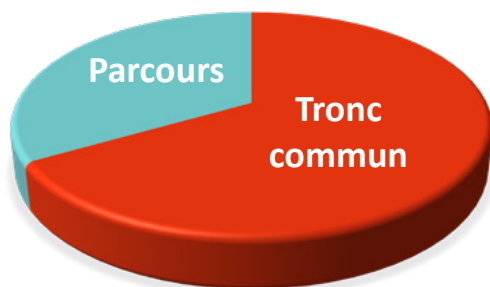
- Responsable communication 360
- Chef de projets
- Brand et social manager
- Directeur de clientèle
- Responsable marketing et communication

Etude Baromètre ISTC <https://www.istc.fr/metiers-et-emploi/>

CONTENU DE FORMATION

Le programme Master ISTC est organisé sur la base d'un tronc commun et d'un parcours.

MASTER 1



MASTER 2



Le tronc commun

Les enseignements sont organisés en unités d'enseignements.

- UE1 Culture et langues
- UE 2 Stratégies
- UE 3 Développement personnel et soft skills
- UE 4 Management
- UE 5 Techniques de communication et innovation

Les Parcours proposés

- Territoire de marque
- Communication responsable & RSE
- Expérience client
- E-commerce & Data marketing
- Entrepreneuriat

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Moyens :

- Plateforme pédagogique digitale
- Learning Management System (LMS 365)
- Bibliothèque universitaire
- Services de la vie Étudiante de l'Université Catholique de Lille (santé, sport, restauration, solidarité...)

Méthodes pédagogiques :

L'ISTC fait le choix d'une approche pédagogique déductive et inductive mobilisant les approches de :

- L'apprentissage mixte
- La classe inversée
- Le coaching
- L'apprentissage par projets et l'approche expérientielle

Combinées, ces approches ont pour objectif de développer chez les apprenants des compétences techniques, stratégiques et managériales attendues d'un manager de la communication, du marketing et du digital.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

8

Contrôle en cours de formation (épreuves écrites et orales) et examens en fin de modules. Remise de bulletins de notes annuel.

VALIDATION

Conditions de validation Master 1 et Master 2

Moyenne générale de l'année \geq ou $=$ à 10/20 et moyenne de chaque UE \geq ou $=$ à 10/20

Au moins 80 jours de présence en entreprise ; absences justifiées ou non représentant moins de 10 % du volume horaire annuel total de la formation.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS¹). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS¹ au-delà du grade de licence.

Acquisition par VAE :

La validation partielle ou totale du titre peut être délivrée dans le cadre d'une VAE.

Le candidat dispose d'une année pour valider les blocs de compétences faisant défaut.

Équivalences et passerelles

La formation proposée ne donne pas lieu à des passerelles ou équivalences identifiées. En revanche, elle délivre des crédits ECTS¹ qui permettent une mobilité de formation telle qu'inscrite dans le cadre des accords de Bologne. Enfin, le Master d'Etat délivré à l'issue de la formation constitue lui aussi un vecteur de mobilité.

1 Européen Credit Transfer System - Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de Licence, de licence professionnelle et de master.

RÉSULTATS DE LA SESSION DE FORMATION 2022

Nombre de candidats contrat
de professionnalisation :

41

Taux d'interruption
en cours de formation :

0 %

Taux d'insertion professionnelle
à 6 mois :

67 %

Taux de poursuite d'études /
reprise d'études :

0 %

Taux de satisfaction exprimé par
les sortants :

74 %

Taux de réussite :

100%

NOTRE VALEUR AJOUTÉE : **L'EXPÉRIENCE INTÉGRALE**

La combinaison croisée de 5 dimensions

UNE PÉDAGOGIE INNOVANTE

L'ISTC fait le choix d'une approche pédagogique reposant sur l'analyse de situations réelles et complexes, plutôt que théoriques. L'apprenant est amené à jouer le rôle de consultant formulant ainsi des recommandations stratégiques et opérationnelles dans le secteur, le métier et/ou les domaines visés par les champs du marketing, de la communication, du digital... En collectif, il appréhende les postures managériales en jouant, tour à tour, les différents rôles au sein de ses équipes.

Ces deux approches ont pour objectif de développer chez les apprenants les compétences techniques, stratégiques et managériales attendues d'un manager de la communication et du marketing.

DES ÉQUIPES DE PROFESSIONNELS ET D'EXPERTS

Une équipe de 40 formateurs : 30 % du monde académique et 70 % d'entre eux issus du monde professionnel, reconnus experts dans leurs disciplines. Partages d'expériences et de best practices jalonnent la maîtrise des outils et des techniques propres aux disciplines de chacun.

DE L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

- Avant le choix de l'alternance : adéquation entre profil recherché par l'entreprise et compétences de l'alternant
- Pendant l'alternance : chaque alternant est suivi par un coach qui va régulièrement faire le point avec le tuteur et l'alternant (missions, axes de progrès...)
- Stratégie de sortie vers l'emploi : le service employabilité construit avec chaque étudiant son projet post-formation et son insertion professionnelle.

DES ENVIRONNEMENTS FACILITATEURS

Situé au cœur de l'écosystème d'Euratechnologies, le campus Wenov accueille la filière alternance de l'ISTC offrant ainsi un lieu unique permettant l'échange permanent entre tous les acteurs de la formation, de l'éducation et de l'emploi dans le numérique ; un incubateur EdTech et HR Tech permettant d'inventer les formations et les outils RH de demain ; une student factory, permettant d'héberger les apprenants ainsi qu'un panel de services disponibles pour tous.

LA PUISSANCE D'UN RÉSEAU

L'ISTC bénéficie de l'expérience et du dispositif de suivi des apprentis du CFA Jean Bosco. L'ISTC est membre de l'ARCES, de COMENT et de Place de la Com.

LIEU DE FORMATION COORDONNÉES

LIEU DE FORMATION

Wenov, campus de l'innovation, Euratechnologies

177 allée Clémentine Deman - 59000 Lille

Tél. 03.59.31.25.72 - ludevine.delbecque@istc.fr

CONTACT PROGRAMME

Virginie Duret

Responsable du cycle Master

Directrice Qualité

Tél. 03.59.31.50.84 – virginie.duret@istc.fr

CONTACT CONCOURS

Nastasia Charré

Responsable concours

Tél. 03.61.76.75.11 – nastasia.charre@istc.fr

CONTACT RELATIONS ENTREPRISES

Pascal Gros

Responsable relations entreprises et employabilité

Tél. 03.61.76.75.10 – pascal.gros@istc.fr

istc

IL Y A TANT
D'AVENIR(S)
DANS LA
COMMUNICATION

**ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR PRIVÉ RECONNU PAR L'ÉTAT**

Wenov, campus de l'innovation, Euratechnologies
177 allée Clémentine Deman- 59000 LILLE

Tel. +33 (0)3 59.31.25.72

contact@istc.fr

www.istc.fr